

Communiqué de presse

Fort-de-France, le 29 juin 2023

Parution du rapport économique annuel 2022 (édition 2023) de l'IEDOM Martinique

L'IEDOM publie ce jour son rapport consacré à l'économie de la Martinique en 2022.

Ce document présente les caractéristiques structurelles du territoire (chapitre I), une analyse des évolutions macroéconomiques (chapitre II), des tendances conjoncturelles et structurelles des secteurs d'activité (chapitre III) et enfin des évolution monétaires et financières de la Martinique en 2022 (chapitre IV).

Après une année de reprise, l'économie martiniquaise a maintenu son cap en 2022 et a évolué dans une zone de croissance favorable, malgré des mesures sanitaires toujours en vigueur en début d'année. L'inflation, déjà perceptible en 2021, s'est accélérée en 2022, conséquence de l'invasion russe en Ukraine. Pour autant, l'activité des entreprises a été robuste, soutenue par une demande et des investissements privés dynamiques. Les marchés du travail et de l'emploi sont bien orientés. Malgré ce contexte économique globalement favorable, les secteurs d'activité évoluent toujours en ordre dispersé. Le secteur du BTP a connu une année délicate dans un contexte d'activité atone, pendant que le secteur touristique connaît une année de reprise après deux années de restrictions qui avaient fortement affecté son activité.

L'année marque également un changement de paradigme en termes de politique monétaire. Après près d'une décennie de politique ultra accommodante, permettant un coût du crédit historiquement bas, la Banque centrale européenne a normalisé ses taux directeurs en 2022 pour endiguer l'inflation. L'impact sur les conditions de crédit est déjà perceptible, mais pourrait l'être encore davantage en 2023, ce qui, conjugué à une inflation persistante, pourrait fragiliser la croissance.

Ce contexte économique et monétaire se traduit du côté des banques par une année favorable en termes de croissance des encours de crédit (+4 % en 2022, après +2,9 % en 2021), et de croissance du produit net bancaire (équivalent au chiffre d'affaires pour les banques), alors que l'absence de forte résurgence des défauts et de difficultés de remboursement des PGE (malgré la levée des dispositifs de soutien) a permis de préserver l'exposition au risque du secteur. En revanche, la marge d'intérêts des établissements bancaires est d'ores et déjà affectée par l'impact mécanique de la remontée des taux directeurs sur les versements d'intérêts des produits d'épargne.

<https://www.iedom.fr/martinique/publications/rapports-annuels/rapports-annuels-economiques/article/rapport-annuel-economique-2022-iedom-martinique>.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, adrien.boileau@iedom-martinique.fr